



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le jeudi 10 septembre 2015

Bilan contrôle vitesse A15 le lundi 7 septembre

Lundi 7 septembre 2015, les motocyclistes de la C.R.S Autoroutière Nord Ile de France ont organisé une opération de contrôle coordonné des vitesses avec interception de 20h00 à 23h00 sur l'autoroute A15 sens Paris/Province au niveau de la commune de Corneilles en Paris (95).

Cette opération visait à réprimer les infractions à la vitesse les plus graves notamment pour les conducteurs les plus vulnérables (2 roues motorisées).

Le bilan de cette opération démontre son intérêt au regard du comportement à risque de certains conducteurs qu'ils soient automobilistes ou conducteurs de 2 roues motorisées.

En effet, **27 infractions de grande vitesse ont été constatées** (15 infractions > 30km/h, 2 infractions > 40 km/h et < 50 km/h et 10 infractions > 50 km/h) et ont conduit à prendre **12 mesures de rétention immédiate du permis de conduire**.

Les vitesses de plus de 50 km/h étaient comprises entre 161 km/h et 205 km/h.

Sur le tronçon concerné, la vitesse est limitée à 110km/h.

Les infractions relevées concernent 23 automobilistes et 4 conducteurs de 2 roues motorisées.

Un automobiliste, titulaire d'un permis de conduire probatoire, a notamment été intercepté alors qu'il circulait à une vitesse de 205 km/h.

